CHRONIQUE LOCALE.

LA CRUE DU MISSISSIPPI.

Des préparatifs sont faits à la Nouvelle-Orléans pour y recevoir des sinistrés.

Le comité de Secours aux inondés a tenu hier matin une séance sous la présidence du maire Behrman, afin de prendre de nouvelles mesures pour remédier autant que possible à la situation qui, dans certaines paroisses, loin de s'améliorer, va en s'aggravant.

Ce comité a pris aussi une importante décision visant à mettre un terme aux récits de correspondants peu scrupuleux qui envoyent des dépêches à sensation aux grands journaux du nord et de l'est.

Après avoir brièvement exposé l'œuvre accomplie jusqu'ici par le comité M. Behrman a déclaré qu'il était nécessaire d'adresser un nouvel appel à la population néo-orléanaise, car le fonds de secours recueilli il y a une dizaine de jours est insuffisant pour soulager toutes les détresses.

Il est très probable qu'un certain nombre d'inondés seront amenés à la Nouvelle Orléans, car la place commence à manquer à Baton Rouge pour loger ces infortunés qui y sont maintenant au nombre de plus de 5,000.

Quelques anciennes presses à coton seront converties en camp de concentration et pourront facilement fournir un abri temporaire à plusieurs milliers de réfugiés. Il se pourrait aussi que l'ancien Hôtel St-Louis, dans la rue Royale, soit aussi mis par ses propriétaires à la disposition du Comité de Secours.

Appel à notre population.

Voici le texte de l'appel adressé hier par le maire Behrman :

"Aux citoyens de la Nlle-Orléans:

"Après le premier appel adressé à la population de la Nouvelle-Orléans pour recueillir de l'argent et des vivres pour les inondés de la Louisiane, la réponse a été si généreuse que les fonds recueillis en l'espace de trois ou quatre jours furent jugés amplement suffisants faire face aux nécessités du moment.

"Pour cette raison le comité de secours avait clos la souscription se réservant de faire un nouvel appel au peuple si la nécessité en devenait apparente. Cette nécessité ressort maintenant à l'évidence.

"Un grand nombre de nos voisins et concitoyens de l'Etat de la Louisiane souffrent et sont dans le besoin ; non seulement il leur faut des secours immédiats, mais nombre d'entre eux seront totalement ruinés et devront être pourvus du nécessaire pendant quelque temps.

"Je fais appel en conséquence aux citoyens de la Nouvelle-Orléans en leur demandant de contribuer au Fonds de Secours aux Inondés. Je n'ai pas hésité à lancer ce second appel connaissant leur générosité et leur esprit charitable, et sachant qu'ils y répondront avec libéralité.

Cette charité est d'autant plus méritoire que les secours ne sont pas destinés à nous mêmes, mais à nos voisins.

"Je prie en conséquence tous les citoyens de répondre immédiatement à cet appel en envoyant leurs chèques et leurs contributions à M. Sam Blum, président du Comité de Secours aux Inondés, aux soins de la Progressive Union, coin des rues St Charles et Commune.

(Signé)

"MARTIN BEHRMAN, Maire."

Les sociétés italiennes.

Désirant que ses compatriotes se solidarisent à l'oeuvre de secours aux inondés, le juge Philip J. Patorno, président de la Société Christoforo Colombo, a convoqué les présidents de toutes les sociétés italiennes de notre ville à une réunion qui sera tenue ce soir à 7 heures dans la salle Portugaise, rue Dauphine.

"Le but de ce meeting, a dit le juge Patorno, est de recueillir des fonds pour les inondés. Naturellement nous nous occuperons en premier lieu des Italiens habitant les régions inondées, mais nous espérons cependant recueillir suffisamment de fonds pour pouvoir secourir tous les sinistrés, sans distinction de nationalité."

Les travaux sur les levées.

Le soleil qui à la fin a bien voulu se montrer hier, a fait renaître l'espoir dans le cœur des ingénieurs qui, depuis le commencement de la crue, luttent énergiquement pour maintenir en état les levées de la basse Louisiane.

Si le temps se maintient au beau, ce que l'on est en droit d'espérer après une aussi longue série de jours pluvieux, on n'aura probablement pas de nouveau désastre à signaler et les dommages matériels seront limités à ce qu'ils sont à l'heure actuelle.

A la Nouvelle-Orléans il n'y a pas eu hier de changement appréciable dans le niveau du fleuve qui s'est maintenu dans les environs de 21 pieds au dessus de l'étiage.

Les inondations.

Morganza, Lne, 7 mai—On a travaillé toute la nuit dans la région ouest d'ici; les ouvriers risquant leur vie à chaque moment, et gênés par le courant rapide venant de la crevasse de Torras.

Pendant la nuit deux bateaux à gasoline ont été fortement endommagés, et de ce fait, ne purent rendre aucun service. Les travailleurs redoublent d'efforts pour protéger le mieux possible Pointe Coupée.

Trois nouveaux bateaux sont arrivés ici mardi matin et le capitaine Logan, de l'armée américaine a promis d'envoyer plusieurs autres bateaux à gasoline mercredi.

MM. Hervitt Bounauchaud, Ferd C. Claiborne, O. O. Provosty, le Père Savouri et les correspondants de la Presse, qui sont ici, assistent les officiers dans leurs travaux.

Morganza est complètement inondé aujourdhui. Les femmes et les enfants ont quitté la ville, les hôtels sont fermés, et ceux qui restent éprouvent des difficultés à se ravitailler.

L'agent de la compagnie de chemin de fer, M. L. C. Truxillo, est resté à son poste pendant 24 heures, sans prendre aucun repos ni aucune nourriture.

Des rations du gouvernement fédéral sont arrivées ce matin et ont été immédiatement distribuées.

—Baton Rouge, 7 mai—Le soleil qui a brillé aujourd'hui a donné un nouveau courage aux centaines d'hommes qui travaillent sur les levées, et tout permet d'espérer, si le temps se maintient au beau, qu'il sera possible d'éviter une crevasse à Baton Rouge.

Nombre d'embarcations sont parties ce matin pour la paroisse Pointe Coupée, afin de recueillir les inondés qui n'ont pas encore quitté leurs demeures.

Au nombre des réfugiés amenés aujourd'hui par un chaland du gouvernement à Baton Rouge se trouvaient deux cents nègres recueillis près de Batchelor.

Pour les levées du Mississippi.

Washington, 7 mai—Le congressiste Dyer, représentant de l'état du Missouri, a déposé aujourd'hui un projet de loi aux termes duquel une somme de 30,000,000 de dollars serait affectée à l'entretien des levées du Mississippi et de ses tributaires. Ce bill a été soumis à la Commission des ports et rivières qui rendra un rapport.

Ces crédits s'ils sont votés, seront mis à la disposition du secrétaire de la guerre.

Chronique judiciaire.

Anaya est remis en liberté.

Louis F. Anaya, prévenu du meurtre de M. Archibald Anderson, a été remis en liberté sous caution, hier matin, après une détention d'un peu plus d'une année.

Sa caution a été fixée par l'avocat de district Adams à 4,000 dollars, somme qui a été conjointement fournie par MM. Samuel Moore, John J. Fogarty et H. W. Robinson.

En quittant la prison Anaya a exprimé ses remerciements au personnel pour les bons soins qui lui ont été prodigués pendant sa détention.

Les défalcations du notaire Flynn.

Depuis la fuite de Thomas D. Flynn on découvre chaque jour de nouvelles défalcations commises par ce peu scrupuleux notaire.

Lorsque le pot aux roses a été découvert on croyait que le montant de ses détournements ne dépasserait pas 20,000 dollars ; aujourd'hui il atteint 49,300 dollars, et comme chaque jour de nouvelles plaintes sont portées par les clients du notaire en fuite, ces chiffres seront probablement fortement dépassés.

La police est toujours sans nouvelles de Flynn, et les plus actives recherches n'ont pu encore faire découvrir la retraite où il se cache.

L'affaire de la Banque Teutonia.

Frank J. Braud, ancien aide caissier de la Banque Teutonia, prévenu d'avoir détourné une somme de 60,000 dollars, comparaîtra en audience préliminaire le 15 mai devant le juge Fisher.

On sait que Braud est toujours détenu dans la prison de paroisse, n'ayant pu fournir une caution de 20,000 dollars, exigée pour sa mise en liberté provisoire.

Volksfest au Southern Park

La trente septième fête annuelle des sociétés allemandes de notre ville sera donnée dimanche et lundi au Southern Park.

Cette fête est l'une des plus populaires qui soient données dans notre ville et si le beau temps se met de la partie on peut être sûr que de bonne heure les pelouses du Southern Park seront envahies par la foule.

La fête s'ouvrira à 3 heures par un concert et des discours et se terminera par des feux d'artifices et un bal.

CHUTE.

John Morris, un ouvrier de couleur, employé dans les écuries de Henry Doecher, rue Washington 3323, est accidentellement tombé par une ouverture au deuxième étage de l'établissement hier après-midi et s'est blessé au corps.

Il a été pansé à l'hôpital.

VOL.

Deux nègres inconnus ont pénétré dans le magasin de John Anselmo, rue Dumaine, près Derbigny, hier matin vers deux heures et ont emporté plusieurs paires de chaussures.

Enfant échaudée.

Hier matin, à dix heures, Juanita Williams, une petite fille de couleur, en jouant dans la demeure de ses parents, rue Première 2411, a renversé une marmite contenant de l'eau bouillante et a été brûlée au corps. L'enfant a été aussitôt transportée à l'hôpital, où elle est morte dans la soirée.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue hier après-midi à l'angle des rues Howard et Philip, entre Henriette Williams et Eva Rowan, deux femmes de couleur, la première a reçu un coup de couteau au côté droit.

INCENDIE.

Hier matin vers onze heures un feu a pris naissance dans une bâtisse rue Camp, 719, occupée par Mme Bessie Collins. Les dommages ont été insignifiants.

Escroc arrêté.

Carl O. Roddy, un des trois individus impliqués dans un vol de bijoux à Atlanta, a été arrêté hier soir dans la pension de Mme Fordham, rue Prytanée, 2039, où il demeurait avec sa femme depuis quelques jours.

Les detectives ont fait une perquisition dans sa chambre et ont retrouvé pour environ $2,000 de bijoux volés. Il paraît que le 17 avril dernier, Roddy, en compagnie de Geo Wren et d'un troisième escroc, a intercepté les malles de Sol. Gilney, un négociant de Cincinnati, qui voyageait à Atlanta. Ces malles contenaient des bijoux d'une valeur de $35,000.

La police avisée du vol a institué une enquête et quelques jours plus tard le nommé Wren était arrêté. Il avait en sa possession pour environ $10,000 de bijoux.

Le troisième voleur est toujours en liberté.

BASE BALL.

New Orleans, 5 ; Nashville, 3.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès enregistrés dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Arthur Vicknair à Georgina Madère ; José Rios à Elizabeth Robert; G. Pecoraro à Marie Candiloro : Joseph Graham à Elizabeth Moore ; Arthur A. Cox à Rebecca Butler.

NAISSANCES

Mmes A. Brady, une fille; Daniel Jones, un garçon; Anthony Lecesua, une fille: S. J. Johnson, une fille: A. Paratory, une fille; Thos J. Byrnes, un garçon; Raphael Decuir, un garçon; Chas A. Koepke, une fille: D. Dooley, une fille; Geo J. Sniff, une fille: Wm H. Rapier, un garçon; John Krantz, un garçon.

DECES.

Thos B. O'Brien, 25 ans, 425 Adèle: Margaret Schaffer, 89 ans, 3131 N. Claiborne; Mary Connelly, 65 ans, 1352 Annonciation: Mathilda Faustermann, 37 ans, James et Baldwin; Hy Rogers, 47 ans, Hôpital de la Marine; Angelo Wiltz, 24 ans, 1218 N. Rocheblave; Mary C. Hauth, 67 ans, 2601 Palmyre: Elize Linder, 70 ans, 2500 Bourgogne: Alf. Barbier, 46 ans, Royale: Samuel Spohr, 35 ans, 409 Pelican: Emma Jackson, 40 ans, 739 S. Rempart; Violet McDonald, 3 ans, 2147 Delachaise: Isaac Jackson, 23 ans, 1923 Gravier; Eliza B. Artreght, 44 ans, 1538 Champs Elysées; Bertha Heywood, 22 ans, ~~1552 N.~~ Derbigny: Ethel E. Gorwin, 6 mois, 1228 St Philippe: Isaiah Cooper, 52 ans, Alger; Claude Spaulding, 13 ans, Asile Poydras.

Ventes inscrites au bureau d'auctions.

Wm F. Trauth à Francis D. Charbonnet Jr, terrain, Thalie, Erato, Clara et Willow, $1,100.

Suc. Fred. C. Webart à Rixford J. Lincoln, terrain, Henry Clay, Webster, Colisée et Perrier, $5,040.

Walter J. W. Lecomte et Fannie Stevens à la Crescent City B. et H. Assn, lot, Rocheblave, Perdido, Gravier et Dargenois, $800.

Acquéreur à Walter J. Lecomte, même propriété, $800.

Dennis D. Castro à la Third District Building Association, terrain, Piété, Désiré, Prieur et Johnson, $520.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $520.

Rixford J. Lincoln à Mme Wilhelm Graeb, terrain, Webster, Colisée, Perrier et Henry Clay, $5,040.

Chas Roth à John Minot, terrain, Rendon, Toulouse, St-Pierre et Hagan, $300.

Abram J. Wolf à Geo. D. Fisher, 2 trains, Prytanée, Camp. Thalie et Erato, $5,000.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'un projet de loi sera introduit à la réunion de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qui aura lieu durant les mois de mai, juin et juillet 1912, pour rappeler et amender la loi 118 de 1869 et la loi 87 de 1898, relatif à l'inspection des bestiaux.

17 av—17 24—mai 1 8 15

Avis est par le présent donné qu'il sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée Générale un projet de loi pour rappeler la loi 87 de la session de l'Assemblée Générale de 1888.

17—17 24—mai 1 8 15

Avis est par le présent donné que je propose d'introduire en la Session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, laquelle se réunira en mai de l'année 1912, un projet de loi pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans et la Paroisse d'Orléans dans l'Etat de la Louisiane, et pour pourvoir à un gouvernement sous forme de commission pour ladite ville et paroisse avec initiative et referendum et rappel, et pour pourvoir à l'adoption de cette mesure par soumissions aux électeurs de la dite Paroisse et Ville et rappelant la loi 45 de 1896 et toutes lois l'amendant.

RAOUL SERE.

Avis est par le présent donné que je propose d'introduire en la prochaine session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, laquelle se réunira en mai de l'année 1912, un projet de loi pour rappeler la loi 32 de 1904 de l'Etat de la Louisiane.

RAOUL SERE.

Avis est donné par le présent que je propose de présenter à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qui se réunira en mai de l'année 1912, un projet de loi rappelant les Sections 71 à 80 inclusivement de la loi 214 de 1902 de l'Etat de la Louisiane.

RAOUL SERE.

Avis est donné par le présent que je propose de présenter à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qui se réunira en mai de l'année 1912, un projet de loi amendant les Sections 71 à 80 inclusivement de la loi 214 de 1902 de l'Etat de la Louisiane.

RAOUL SERE.

Avis est par le présent donné que je propose de présenter en la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane qui se réunira en mai 1912, un projet de loi rappelant la loi 58 de 1910 de l'Etat de la Louisiane.

RAOUL SERE.

Avis est par le présent donné que je propose de présenter en la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane qui se réunira en mai de l'année 1912 un projet de loi pour amender la loi 32 de 1904 de l'Etat de la Louisiane.

RAOUL SERE.

Avis est par le présent donné que je propose de présenter en la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane qui se réunira en mai de l'année 1912, un projet de loi amendant la loi 58 de 1910 de l'Etat de la Louisiane.

RAOUL SERE.

17 avril—17 24—mai 1 8 15

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.

*LA PROVENCE, 9 mai.
*LA SAVOIE, 16 mai.
*LA LORRAINE, 23 mai.
†FRANCE (neuf), 30 mai.
*LA PROVENCE, 6 juin.
*LA LORRAINE, 13 juin.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre directe.

S. S. CALIFORNIE, 7 mai.

Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 902 rue Commune, bâtisse Hennen.
Lee marc—1an

AMUSEMENTS

Cinquante-Sixième Fête de Mai Annuelle

—DONNÉE PAR LE—

"ANCIENT UNITED ORDER OF DRUIDS"

—AU BÉNÉFICE DU—

Fonds des Veuves et des Orphelins,

AUX FAIR GROUNDS, DIMANCHE, 12 MAI, 1912.

BILLETS 25 SOUS--ENTREE LIBRE POUR LES ENFANTS AU-DESSOUS DE 12 ANS.

Jeux Athlétiques, Jeux de Dames et d'Enfants, Courses de Chevaux, de Mulets et de Poneys, Exercices Militaires, Danse et Autres Amusements.

NE MANQUEZ PAS DE VOUS Y RENDRE.

5 mai—5 8 12

TRENTE-SEPTIEME GRAND VOLKSFEST

Au Bénéfice de l'Orphelinat Protestant Allemand, DIMANCHE, 12 Mai, et LUNDI, 13 Mai,

AU SOUTHERN PARK

Cérémonies d'Ouverture Dimanche à 3:30 p. m. Vaudeville, Danse, Jeu de Boules avec Prix pour Dames et Messieurs, Jeux d'Enfants, Musique de Concert les Deux Jours. Lundi Grand Feu d'Artifice.

ENTRÉE.....25 SOUS.

Entrée libre pour les enfants au-dessous de 12 ans.

Orpheum

Matinées Tous les Jours.

PRIX : Soirs.....10 à 75c
Matinées.....10 à 50c

ROONEY et BENT | BOND et BENTON
WHITE ET BREWER
CARL McCULLOUGH
NOUVEAUTE CANINE DE REGAL
LAWRENCE & EDWARDS
ALBERTO
ORCHESTRE AUGMENTE.
VUES NOUVANTES

7 mai—5t

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 2 MAI 1912.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE CIE, Agents,
No 337 rue Carondelet.

25 avril—

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10¢

SELECTED MOTION PICTURES

LAFAYETTE

FORMERLY THE SHUBERT

ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

AVIS.

Avis est donné de l'intention de demander de la législature, à sa prochaine session, une loi faisant un devoir légal, au Sewerage and Water Board of New Orleans, de payer à Benjamin Rice Forman, une juste compensation pour ses services dans le procès de l'Etat de la Louisiane vs The New Orleans Water Works Company, en la Cour de District, Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane et la Cour Suprême des Etats-Unis, le montant devant en être fixé par agréement ou par jugement final de la Cour, avec cinq pour cent d'intérêt, sur ce montant depuis le 5 juin 1902. Le jugement fixant le montant pourra être exécuté par mandement et pourvu qu'il soit satisfaisant, par une livraison d'un montant égal d'obligations du Public Improvement.

17 av—17 24—mai 1 8 15

AVIS SPECIAL.

Le meeting annuel des actionnaires de la New Orleans Land Company aura lieu MERCREDI 8 mai, 1912, aux bureaux de la compagnie, No 427 rue Carondelet entre 7 et 8 heures P. M., dans le but d'élire douze [12] directeurs qui seront de service pendant l'année suivante. Aussi de voter sur la résolution suivante unanimement adoptée par le Conseil de Directeurs le 6 mars, 1912, relativement à l'amendement des Articles Nos 1 et 13 de la charte de la NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY maintenant LA NEW ORLEANS LAND COMPANY, laquelle résolution propose les amendements deadits articles, conformes à ceci :

"Cette corporation sera connue comme la New Orleans Land Company et son domicile sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane:

Elle existera et aura droit et privilèges de succession sous la susdite corporation pendant tout le terme et la période de cinquante ans à partir de, et après le jour et la date indiqués, et ladite corporation aura le pouvoir de posséder des Propriétés Foncières par acquisition et autrement, d'hypothéquer, vendre et hypothéquer celles-ci, de construire des maisons et d'améliorer ses propriétés foncières de quelque manière que ce soit; de posséder des bateaux d'agueurs, pompes, machines barges, etc., chemins de fer et tous les appareils nécessaires pour effectuer les projets et dessins de cette Corporation et la mettre en opération.

QU'IL SOIT DE PLUS RESOLU: que l'article 13 soit amendé de la manière suivante:

Au bout de cinquante ans cette corporation sera dissoute et son actif distribué parmi ses actionnaires.

A. C. WUERPEL, Président.
F. C. DAHLGREN, Secrétaire et Trésorier.

27 av—as 8 mai inc

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon,

Abadie, Jean Joseph
Auxilien, Abel Félix
Barte, Jean Simon
Biraben, Jean Marie
Bresquignan, Jean-Baptiste
Cames, Jean Marie
Cazaubon, Louis Joseph
Cournet, Pierre
Daries, Jean Marie
Dugas, Léonce Albert
Ferran, Charles Dominique
Frédière, Jean Benoît
Gay, Gaston Alfred Pierre
Lamarque, Denis Louis
Labarre, Félix Jean Marie
Lannegrasse, Jules Célestin
Lavedan, Lucien Jean Marie
Marcoz, Pierre Paul
Milleraud, Eugène
Monlezun, Louis Ambroise
Oustalet, Raymond Emile
Périssé, Pierre Alexis
Picot, Jean
Portes, Jean Cyprien
Reichert, Emile Jean Robert
Riche, Eugène
Rivière, René Romain
Rouède, Paulin
Sorbet, Marcel Léon Joseph
Thébault, Julien Jules
Thomas, Jean Constantin
Verdier, Jean Marie
Vergez, Dominique Paulin
Villembits, Dominique
Virelande, Dominique
Vital, Eugène François

—190

d'atteindre son but, elle marchait oublieuse de sa lassitude précédente.

L'ombre s'épaississait autour de la jeune femme. Les rayons de la lune ne parvenaient point à traverser le dôme épais du feuillage ; l'allée ne se distinguait que par une très faible luminosité. Cela suffisait à Françoise.

Mais voilà qu'un bruit proche la fit subitement tressaillir. Elle s'arrêta.

Oui, on marchait..... un pas faisait craquer les feuilles amoncelées au pied des arbres, les feuilles mortes du précédent hiver.... C'était derrière elle.

Machinalement, la doctoresse se retourna.... Vision d'enfer!

Là, au milieu de l'allée, un être se tenait debout! Qu'il était grand! Un suaire l'enveloppait, des lueurs phosphorescentes tachaient ce suaire. Et cela ressemblait à de grosses larmes de feu!

Un cri étranglé s'échappa péniblement des lèvres de Françoise. Son cœur cessait de battre.... Une terreur sans nom la clouait sur place.

Raisonner, discerner, elle en était incapable..... Faire un pas, détacher ses prunelles de l'effroyable apparition.... impossible.

Immobile à quelques mètres de la jeune femme, le fantôme semblait vouloir lui barrer le chemin.

Tout à coup, il leva le bras, agita son linceul. Quelque chose d'innommable bondit..... une sorte de chien gigantesque, dont la gueule vomissait des flammes verdâtres.

Françoise sentait deux pattes énormes s'incruster dans ses épaules, un souffle brûlant hérissa sa chair, la gueule monstrueuse s'approcha de son visage.

On entendit un nouveau cri d'épouvante. A ce cri répondit un gémissement.

Puis, il y eut un piétinement bref.... puis ce fut de nouveau le silence, et les astres impassibles continuèrent leur évolution éternelle.....

IX

La terreur et l'affliction régnaient à la Morinière.

La doctoresse avait disparu... disparu comme un nuage rapide, disparu comme un feu follet. Le château exploré de fond en comble, ne révélait aucune trace de son passage.

Impossible de croire que, s'étant ravisée, elle avait voulu rentrer à Paris dans la nuit. L'automobile attendait dans la remise, le chauffeur avait dormi tranquillement.

Chez la jeune femme on avait trouvé son chapeau et son vêtement accrochés à leur place accoutumée; son trousseau de clefs était resté sur son bureau avec son petit sac à main contenant porte-feuille et porte-monnaie.

Auprès de ce petit sac s'étaient deux lettres adressées, l'une à Mme Talbot, l'autre à M. Michel Talbot.....

Aucun désordre, bien au contraire, tout était admirablement rangé ; les cendres de l'âtre indiquaient qu'elle avait dû brûler des papiers, l'indicateur pointé en plusieurs endroits servait également d'indice sur l'emploi de la soirée, que l'on pouvait reconstituer dans ses moindres détails...

En outre, comme la porte de l'escalier dérobé était restée entr'ouverte, on en conclut que François ayant la fantaisie d'une promenade nocturne avait gagné les jardins par cette issue.

Une promenade ? était-ce bien sûr ? se demandaient avec angoisse le peintre et Fernand Lamy.

Avec ses idées, son découragement, dans l'état d'affaissement moral où elle se trouvait la veille au soir, Mlle Reynier n'aurait-elle pas plutôt ?.... Un suicide? Recourir à ce moyen, elle, une personne aussi supérieure ?

De prime abord cela paraissait monstrueux. Mais.... mais on perdait toute trace de la jeune femme au sortir du château.. et depuis le matin, c'est vainement que les deux amis furetaient en tous sens.

Il faisait beau, depuis une quinzaine il n'avait pas plu, impossible dans ces conditions de relever une empreinte :

Et d'ailleurs, comment distinguer celle du petit pied de Françoise, parmi celles des nombreux habitants de la Morinière ?

Poussés par un pressentiment lamentable, nos amis avaient surtout porté leurs efforts dans la direction de l'étang dont nous avons une fois parlé, l'étang aux aspects sinistres, qui était voisin de la chapelle abandonnée.

Comme il était distant d'un kilomètre au moins de la Morinière, on n'y allait pas souvent, mais Françoise avait toujours marqué une réelle prédilection pour ce lieu.

Elle en aimait la paix silencieuse ; certaines affinités d'âme la poussaient parfois, solitaire, vers l'étang dont l'eau verdâtre, stagnante depuis deux siècles au moins, l'attirait.

Des plantes aquatiques en masquaient la profondeur : au printemps les nénuphars s'y épanouissaient, jaunes comme l'or, ou blanc comme pas camélias. Leur parfum lourd montait à la tête, engourdissait, plongeait dans une étrange somnolence.

Les saules qui penchaient sur l'étang leurs branches éplorées, avaient l'air d'être en deuil.

Ce coin de parc semblait maudit. Les animaux s'en éloignaient, les oiseaux refusaient d'y chanter....

A plusieurs reprises, Fernand Lamy avait insisté pour qu'on dégageât les abords de la petite chapelle, dont la croix du clocher se distinguait à peine dans l'enchevêtrement des feuillages qui la masquaient.

Mlle Reynier s'y était toujours opposée. De même en ce qui concernait l'étang. Elle prétendait laisser aux choses leur caractère.

Qu'on modernisât l'intérieur du château, qu'on établît des jardins tout autour pour les petits malades qui viendraient y chercher la santé, rien de mieux, mais au reste on ne toucherait pas.

Voilà pourquoi l'étang demeurait profondément encaissé, caché aux yeux profanes par des arbres deux fois centenaires, voilà pourquoi la petite chapelle gardait son toit mousu, son clocher qui penche, ses murs rongés par le lierre et le lichen, pourquoi rien n'avait été touché à l'intérieur.

Une sorte de crainte superstitieuse avait toujours arrêté Françoise sur le seuil du vieux sanctuaire.

Tous ces débris, toutes ces ruines lui parlaient d'une voix éloquente.

De quels drames ignorés cette église avait-elle été témoin? Quelles ombres rôdaient parmi ces ténèbres ? Quels morts dormaient sous ce voûtes croulantes ? On respecterait leur sépulture, on les laisserait en repos.

Sans le savoir, la doctoresse favorisait de la sorte les plans de Vaudreuil-Lesaigles, puisqu'elle lui laissait le libre accès de cette chapelle où se trouvait, comme nous le savons, l'entrée principale de son royaume souterrain.

Découragés, désespérés, Salcède et Lamy avaient fait le tour de l'étang.

Si cette nappe d'eau vaseuse avait reçu le corps charmant de Françoise, on ne le saurait pas de sitôt. Il faudrait le dessécher. Que de temps! que d'anxiétés en perspective!

—Croyez-vous vraiment qu'elle ait fait cela ? cette chose atroce ? interrogea le peintre.

Croyez vous qu'elle se soit jetée à l'eau comme une grisette au désespoir ? Après notre conversation d'hier, je me refuse à l'admettre. Elle parlait d'un départ.... elle ne parlait pas du départ....

Mon être se révolte à cette pensée. Je ne peux pas, je ne veux pas m'y arrêter.

—Moi aussi je me révolte, moi aussi je trouve cela monstrueux, mais.... tout est possible, même qu'on nous l'ait tuée!

—Comment! vous pensez que ?....

Lamy fit un geste exprimant le doute tragique où il se débattait.

—Le sais-je ce que je pense? Je suis affolé. Tout est possible, je le répète avec ce que nous savons.

Evidemment, nos précautions semblent bien prises, évidemment nos gardes sont sûrs et vigilants, leurs chiens de même....

Ceux du château n'ont pas bronché, rien d'anormal n'a paru se produire; toutefois.... la doctoresse a commis une imprudence en s'aventurant seule, la nuit, dans le parc, si son intention n'était pas de recourir au suicide.

Ce domaine est si vaste, il continue la forêt pour ainsi dire.... Un malfaiteur peut sans peine mettre en défaut la surveillance des gardes et des chiens, quitte à se terrer sous bois pendant le jour, et à s'y faire un inviolable refuge.

J'ai peur, Salcède, j'ai horriblement peur d'une catastrophe irréparable.

Comme pour répondre à ces paroles pessimistes, voici qu'un garde survint.

Il s'approcha des deux amis, roulant avec embarras son képi entre ses doigts noueux.

—Qu'est-ce Pacôme ? interrogea le secrétaire.

—Messieurs, c'est une découverte qu'on vient de faire dans l'allée des hêtres, à huit cents mètres environ du château.

—Dites vite! Quelle découverte!

—Une tache de sang!

Salcède, livide et tremblant, dut s'appuyer contre le tronc d'un chêne.

Et Lamy répétait avec épouvante :

—Une tache de sang!

—Oui bien, monsieur, juste au milieu du chemin, proche le carrefour des Biches Noires.

A suivre.